



Dossier litige gagné par UFC Grenoble/Voirion

Mr... signal à son opérateur BOUYGUES TELECOM que son téléphone mobile acquis en avril 2015 et défectueux.

Ce téléphone mobile de marque SAMSUNG GALAXY S6 EDGE NOIR et, toujours sous garantie, Mr... sollicite le service clients de BOUYGUES TELECOM pour un remplacement comme le prévoit les conditions de sa garantie.

Aucune réponse positive ne lui est fournie, suite à ces demandes successives (appels téléphoniques, lettre).

Mr... décide de contacter notre association et, nous expose son litige. UFC Grenoble met en demeure BOUYGUES TELECOM de tenir compte de tous les éléments déjà exposés par Mr... pour obtenir un nouveau téléphone mobile.

BOUYGUES TELECOM adresse un courrier à Mr... qui s'engage à lui échanger son téléphone mobile (**valeur 400 €**).

[Encore un dossier de gagné.](#)

